

1/ commencer par les marchés publics avec une clause d'attribution impérative "green deal" et la création d'un organe de contrôle et de sanction en cas de non respect des engagements de l'offre retenue.

2/ Pour le privé comme pour le public, mise en place d'un expert "anti greenwashing" dans chaque commission d'ouverture et de jugement d'offres.

3/cesser toute subventionnement public de projets privés non conformes au green deal.

4/ taxer fortement les importations dans L'UE les marchandises non conformes au green deal.

5/soutenir uniquement les programmes R&D compatibles avec le green deal.